Les enfants, les écrans et les Champs Électromagnétiques

Par le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés, le 24/03/2018 : collectifvallon@gmail.com https://ccaves.org/blog/

La Loi Abeille n°2015-136 du 9 février 2015, relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques oblige à la protection des enfants à l'école, et à l'information dans les lieux public. Le site de l'ANFR explique :
« *Dans les établissements accueillant les enfants de moins de 3 ans, la loi interdit le WiFi dans les espaces dédiés à l'accueil, au repos et aux activités.*
Dans les classes des écoles primaires où la commune a installé du WiFi, il doit être coupé lorsqu'il n'est pas utilisé pour les activités pédagogiques. Pour toute nouvelle installation, la commune doit en informer au préalable le conseil d'école (...) L'accès sans fil à internet : les établissements proposant au public un accès WiFi (mairie, médiathèque) doivent le mentionner clairement au moyen d'un pictogramme à l'entrée de l'établissement. » https://www.anfr.fr/controle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes/le-role-des-maires/la-loi-abeille/#menu2

Maître Cachard précise : « *La sobriété est donc un objectif vérifiable dont il découle de la loi qu'il peut s'apprécier (...) subjectivement,* ***par rapport à la vulnérabilité des personnes concernées*** *(C. P. et CE, art. L. 34-9-1, I, lettre H). (...)* ***Primauté de la sobriété sur l'objectif de développement des réseaux numériques.*** *(...) Le choix de consacrer la sobriete, sans la considération du « développement des usages et des reseaux » ni du maintien « du bon niveau de service » atteste de la primauté de cet objectif de sobriété ».*
(Maître Olivier Cachard, professeur agrégé, Doyen Honoraire de la faculté de Nancy, membre de l'Académie des sciences de Lorraine et de l'Institut Gény : « Le droit face aux ondes électromagnétiques », Lexis Nexis, 2016.)

Om P. Gandhi, université Utah, 1996 (image ci-dessous) : un cerveau enfant absorbe 50 % de rayonnements en plus qu'un adulte. Par exemple si un DAS est de 2,93 W/Kg, alors pour un enfant de 10 ans c'est 3,21, et 4,49 W/kg pour un enfant de 5 ans. En 2008, une étude de l'opérateur Orange trouve des conclusions similaires.(p.98, Catherine Gouhier (CRIIREM), M. Rivasi (Eurodéputée), M. Layet :*« Survivre au téléphone mobile et aux réseaux sans fil »*, Courrier du Livre 2009)

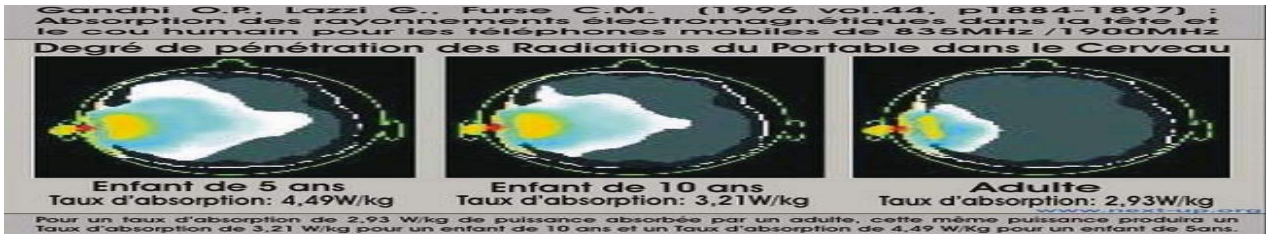

L'ANSES (Avis, exposition aux radiofréquences et santé des enfants, juin 2016) :
- reconnaît que les radiofréquences ont un effet possible sur la fonction cognitive et le bien être des enfants (des effets non-thermiques). Elle recommande que les marges de sécurité des limites soient baissées.
- l'exposition aux ondes électromagnétiques de la téléphonie mobile, du Bluetooth et du Wifi peut « provoquer des modifications biologiques sur le corps » et reconnaît des « *modifications de l'électroencéphalogramme chez l'adolescent* » exposé. (Communiqué Robin des Toits, 20 mars 2018)
- **l'ANSES recommande** *« de dissuader l'usage par les enfants de l'ensemble des dispositifs de communication mobile, par exemple en étendant à ces dispositifs les dispositions réglementaires interdisant la publicité ayant pour but direct de promouvoir la vente, la mise à disposition, l'utilisation ou l'usage d'un téléphone mobile par des enfants de moins de quatorze ans.* » https://www.anses.fr/fr/content/exposition-des-enfants-aux-radiofréquences-pour-un-usage-modéré-et-encadré-des-technologies

Association de médecins Alerte Ecran **:** « *Nous, professionnels de la santé et de la petite enfance (...) recevons de très jeunes enfants stimulés principalement par les écrans, qui, à trois ans, ne nous regardent pas quand on s'adresse à eux, ne communiquent pas, ne parlent pas, ne recherchent pas les autres, sont très agités ou très passifs. (...) La surexposition aux écrans est pour nous, une des causes de retard grave de développement sur laquelle nous pouvons agir de façon efficace*».
http://www.alertecran.org/2017/06/02/lexposition-des-jeunes-enfants-aux-ecrans-est-devenue-un-enjeu-de-sante-publique-majeur-tribune/

Ancien président de Facebook, Sean Parker : «*Comment est ce qu'on absorbe le plus possible de votre temps et de votre attention consciente ? (...) Dieu sait ce que ça fait au cerveau de nos enfants (...). Les inventeurs, les créateurs – comme moi, Mark*

[Zuckerberg], Kevin Systrom d'Instagram et tous ces gens – avions bien compris cela, c'était conscient. Et on l'a fait quand même». Il ajoute que Facebook *« exploite une vulnérabilité de la psychologie humaine (...) Les gens qui ont imaginé ce produit "font croire aux gens qu'ils ont une liberté de choix, alors même que les choix qui leur sont proposés font qu'ils gagneront quoi qu'il arrive (...)il faut vous libérer un peu de dopamine, de façon suffisamment régulière. D'où le like »* www.lemonde.fr/pixels/article/2017/12/12/d-anciens-cadres-de-facebook-expriment-leur-culpabilite-d-avoircontribue-a-son-succes_5228538_4408996.html

Les patrons de la Silicon Valley (Apple, Google, Twitter...) interdisent la high tech à leurs enfants : « *C'est parce que nous connaissons personnellement les dangers de la technologie"* (…) *un des cofondateurs de Twitter, dont les enfants ont accès à des livres et non à des iPad (...) Steve Jobs : à la question "Vos enfants aiment-ils les iPad ?", le fondateur emblématique d'Apple avait répondu au New York Times, en 2010, qu'**ils n'en avaient jamais utilisé** ».* https://www.francetvinfo.fr/monde/ameriques/ces-patrons-de-la-silicon-valley-qui-interdisent-la-high-tech-a-leurs-enfants_695203.html

Plusieurs dirigeants de Google, Yahoo!, Apple ou encore eBay, « *non contents d'interdire les écrans à la maison, placent en outre leurs enfants dans des écoles anti-technologie. En novembre 2011, le New York Times (en anglais) évoquait ainsi le cas de l'établissement Waldorf, en Californie, où les élèves n'apprennent à maîtriser Google qu'à partir de la 4e. Les salles de classe sont en revanche dotées de tableaux noirs, de craies et de livres. Selon la direction de l'établissement, les ordinateurs et les tablettes nuiraient à la créativité et à la concentration des enfants*». http://www.francetvinfo.fr/monde/ameriques/ces-patrons-de-la-silicon-valley-qui-interdisent-la-high-tech-a-leurs-enfants_695203.html

Microsoft informe les publicitaires de la baisse d'attention de leurs cibles : « *La concentration à long terme s'affaiblit à mesure que la consommation de contenu numérique, l'utilisation de médias sociaux et le savoir-faire en matière de technologie augmentent* ». (Microsoft Canada, « Capacité d'attention. Approche client », printemps 2015).

Portables interdis à l'école en France en 2018, Ministre de l'Éducation, Communiqué de l'association Priartem 10 décembre 2017 : « *Le ministre l'a d'ailleurs lui-même évoqué puisqu'il a profité de cette annonce pour mettre en garde contre un usage précoce des écrans, **indiquant disposer, tout comme Mme la Ministre de la Santé, d'études sanitaires concernant ce problème**. Il a ainsi souligné dans un «message de santé publique qui concerne les familles», qu'au-delà du seul cadre scolaire, il est «bon» que les enfants **«ne soient pas, trop, voire pas du tout, devant les écrans avant l'âge de sept ans»*** (émission le Grand jury RTL-Le Figaro-LCI du 10 décembre) (…).

Claude Gronfier, chercheur à l'Inserm : une heure à une heure trente de sommeil par jour est perdue à cause de la « lumière bleue chronotoxique» des écrans et de la cyber-navigation nocturne (Le Monde, 15/03/16).

Virginia Berninger, professeur à l'Université de Washington « *Nous avons constaté que les élèves, jusqu'à la classe de sixième, écrivaient plus rapidement, avec plus de mots, et exprimaient plus d'idées s'ils écrivaient à la main plutôt qu'avec un clavier*».

Université de Princeton : « *Les étudiants qui prennent des notes sur les ordinateurs portables sont ceux qui ont obtenu les pires résultats sur les questions conceptuelles... »* (…) Dans l'État de Louisiane, les élèves du CE1 à la terminale auront à nouveau des cours d'écriture après l'adoption d'une loi (Washington Post-http://m.slate.fr/story/149070/prendre-notes-stylo-apprentissage-plus-jeunes).

L'Institut espagnol de Recherche en Neurodiagnostic (Marbella, Espagne) met en évidence en 2004 qu'une conversation de deux minutes sur un mobile perturbe l'activité cérébrale d'un enfant une heure durant. (p.93 livre Maître Forget, « *Portables et antennes, mauvaises ondes* », Sang de la Terre 2010)

Martin Blank* : *« ...les enfants grandissent sans arrêt à un rythme accéléré**, ce qui signifie qu'il se produit chez eux un rythme beaucoup plus rapide de divisions cellulaires. Par conséquent, l'ADN des enfants est plus vulnérable aux erreurs qui surviennent au cours de la synthèse normale des protéines et tout dommage à leur ADN est plus susceptible de se propager à un plus grand nombre de cellules (par les divisions cellulaires ainsi que les réplications), les étendant ainsi plus loin et plus rapidement dans le corps. **Par surcroît, l'os du crâne des enfants est plus mince et offre moins de protection aux neurones du cerveau contre des forces extérieures que ce n'est le cas chez les adultes. Pour empirer encore les choses, des recherches ont montré que la quantité de rayonnement provenant des téléphones cellulaires que les enfants absorbent (l'indicateur DAS) est plus grande que chez les adultes parce que leur conductivité électrique est plus élevée... » (Martin Blank (docteur en chimie physique), « Ces ondes qui nous entourent. Ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques », Éditions Écosociété 2016)